



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-106125>

Département(s) de publication : **83, 84, 04, 05, 06, 30, 26, 13**

Annonce n° **24-106125**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune d'Hyères

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21830069700016

Ville : Hyeres cedex

Code postal : 83410

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 83, 84, 04, 05, 06, 30, 26, 13

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_NAgP0lxNcS

Identifiant interne de la consultation : CS0624

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service de la commande publique

Adresse mail du contact : Marches.publics@mairie-hyeres.com

Numéro de téléphone du contact : +33 494007832

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-11 du Code de la commande publique notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** 1. Tout document permettant d'apprécier le chiffre d'affaires global et concernant les prestations objet du contrat du candidat à exécuter les prestations du présent marché (ou DC2) ET 2. La preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ou tout document permettant d'apprécier la capacité technique et professionnelle du candidat à exécuter les prestations du présent marché

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 09/10/2024 à 16:30

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Collectivité territoriale

Critères d'attribution : 1 - Valeur technique (55%) jugée d'après la grille de notation 2 - Prix des prestations (40%) jugé d'après le montant TTC indiqué dans la pièce financière permettant le jugement des offres, le cas échéant corrigé, hors PSE facultative. 3 - Performance environnementale (5%) jugé d'après la grille de notation

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : DRH - ABSENCES - prestations de tiers payant avec recours contre un tiers responsable - marché mixte

Code CPV principal - Descripteur principal : 66600000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le présent contrat a pour objet d'assurer la gestion d'un système de tiers payant (paiement direct aux praticiens) relatif aux risques accidents de service et maladies professionnelles des fonctionnaires territoriaux, personnels titulaires et stagiaires affiliés CNRACL, de la ville d'HYERES, conformément aux dispositions législatives et réglementaires régissant le statut des agents permanents ainsi que la mise en œuvre de la procédure de recours amiable contre tiers responsable. A titre indicatif, le montant des frais médicaux payé dans le cadre du recours contre tiers au titre des trois dernières années est de : - en 2021: 148 622,26€ - en 2022 : 306 828,48 € - en 2023 :

175 508,29 € Des prestations complémentaires peuvent faire l'objet de bons de commande : - Intervention d'un expert (ingénieur, psychologue, consultant RH, ...) selon les besoins de la collectivité, - Formation sur place à l'outil informatique par groupe de 5 apprenants maximum

Lieu principal d'exécution du marché : Commune d'Hyères

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : La présentation de variante est interdite. Il est conclu pour une durée ferme de 4 ans à compter du 1er janvier 2025, ou à compter de sa date de notification si celle-ci intervient postérieurement. La remise d'offre initiale par mail n'est pas autorisée, les conditions de remise des offres sont précisées à l'article 7.1 du RC.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/09/2024